



## **BUDGET 2014**

### **FAITS SAILLANTS**

- Un budget équilibré de 231 525 000 \$.
- Un ratio d'endettement de 2,26 % (moyenne des grandes villes : 2,50 %).
- Dette à long terme pour la Ville de Lévis de 314,7 M \$ (richesse foncière uniformisée de 16,7 milliards \$).
- Plan triennal d'immobilisation (PTI) (2014-2015-2016) de 251,8 M \$ (emprunt net de 53 M \$ pour 2014).
- Charge fiscale moyenne des Lévisiennes et Lévisiens de 2 523 \$ (moyenne provinciale de 2 909 \$).
- Augmentation moyenne pondérée de la taxe résidentielle limitée à 2,2 % pour une résidence unifamiliale desservie dont la valeur est de 272 000 \$.
- Hausse de l'objectif de récupération budgétaire en lien avec la masse salariale de 500 000 \$.
- Hausse à 400 000 \$ de l'objectif de récupération relatif à l'efficiencia et l'efficacité.
- Maintien du budget de fonctionnement des immobilisations à même les revenus de 400 000 \$.
- Augmentation du nombre d'effectifs personnes/années uniquement liée à des obligations légales et à des éléments n'ayant pas d'impact sur le fardeau fiscal.
- L'harmonisation des taxes à hauteur de 2 %.